

COMMUNIQUE DE PRESSE

FO en lutte pour les salaires chez Jules (groupe HAPPY CHIC)

Malgré un chiffre d'affaires record en 2024, les salarié(e)s continuent de subir le manque de reconnaissance de la direction de l'enseigne avec des salaires qui stagnent à un niveau bien trop bas.

Face au mépris de la direction, l'équipe FO s'est engagée, depuis 2 jours, dans un mouvement de contestation aux côtés de ses collègues et des autres organisations syndicales pour exiger une revalorisation immédiate des salaires à la hauteur des gains engrangés grâce au travail de toutes et tous.

Contrainte de sortir de son silence, la direction a consenti à une rencontre ce mardi 08 avril 2025 à 17 h, un créneau tardif qui heurte les salariés et leurs représentants qui y voient un manque de respect au regard des revendications portées depuis des mois.

FO rappelle que cette mobilisation est le fruit d'un profond ras-le-bol face à l'inflation, à la dégradation des conditions de travail et au décalage indécent entre les efforts des salariés(e)s et les faibles retours qu'ils en reçoivent.

La Section Fédérale du Commerce & VRP de la FEC-FO apporte son soutien à sa section FO HAPPY CHIC pour exiger une augmentation générale des salaires en cohérence avec les gains de l'entreprise et rappelle que ce sont les salarié(e)s qui permettent à l'entreprise de se développer. Le gâteau doit être partagé équitablement !

Paris, le 8 avril 2025

Contacts :

Laurent PETIT : Délégué syndical FO Jules - 06 12 76 71 17

Nadia FERRANTE : Déléguée syndicale FO Jules - 06 62 14 76 43

Carole PRIOULT : Chargée de mission branches professionnelles Commerce & Vrp - 06 18 10 45 75